

Conseil Municipal du 14 avril 2016

Présents : Sylvie BERTHET, Emilie BOCQUET, André BOIS, Murielle GARCIA (arrivée pour le point n° 4), Thomas LEFRANCQ (arrivé pour le point n° 5), Sylvie PAQUET, André ROCHAS, Mireille VEYRON.

Excusés : Mireille GOUMAS, pouvoir à Mireille VEYRON

Absents : Alain SABY

Date de la convocation : 07/04/2016

Début de séance : 20 H 10

Secrétaire de séance : Sylvie BERTHET

1/ BUDGET GENERAL : Présentation en non valeur

Deux produits communaux n'ont pas pu être recouverts malgré les actions contentieuses engagées par la trésorerie. Il convient de prendre une délibération pour accepter ou refuser la non-valeur de ces deux cotes.

Il s'agit :

- ORANGE : 0.50 € (différence de règlement)
- ECTM : 443.00 € (location de gites par une entreprise qui a fait faillite)

Après délibération, le Conseil municipal accepte la présentation en non-valeur :

Pour : 7 Contre : Abstention :

2/ CONVENTION SIAEP : entretien des bornes à incendie

Il incombe au maire d'assurer la défense incendie sur le périmètre de sa commune.

Les services départementaux d'incendie et de secours s'étant désengagés de la tâche du contrôle des hydrants, le comité syndical propose d'assurer les vérifications et la maintenance des poteaux incendie, obligatoire une fois tous les trois ans.

Le SIAEP nous propose une convention d'une durée de trois ans, pour une rémunération forfaitaire basée sur un prix unitaire par appareil, poteau ou bouche d'incendie de 50.00 € HT.

Après délibération, le Conseil municipal accepte la signature de la convention :

Pour : 7 Contre : Abstention :

3/ DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS

- **Club « les Mouettes »** : suite à la demande de Mme la présidente de cette association qui œuvre pour les enfants de Dullin (12), le conseil vote une subvention de 240 €
- **L'association « les papillons blancs »** d'Aix les bains accueille des personnes souffrant de handicap mental et nous sollicite pour l'obtention d'une subvention. Elle accueille 1 personne du village. Le conseil vote une subvention de 100 €

Après délibération, le Conseil municipal approuve les subventions ci-dessus :

Pour : 7 Contre : Abstention :

4/ AUBERGE : point sécurité

Suite à un courrier de la préfecture, les vérifications des travaux effectués par l'aubergiste et la commune ont été réalisées et transmises en préfecture.

5/ DESIGNATION OPAH

Suite à la démission de Lorène ABBA du conseil municipal, nous devons désigner un nouveau représentant de la commune de Dullin au sein de l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

Après délibération, le Conseil municipal propose la nomination d'André ROCHAS

Pour : 8 Contre : Abstention : 1 (André Rochas)

6/ EVOLUTION DU BATIMENT DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DU GUE DES PLANCHES

L'école intercommunale du Gué des Planches construite sur la commune d'Attignat-Oncin appartient aux cinq communes suivantes : Lépin le lac, Attignat-Oncin, la Bridoire, Saint Alban de Montbel et Dullin. Ce bâtiment accueille une classe dont les enfants proviennent principalement de Lépin le lac. La commune de Lépin envisage de créer une nouvelle classe au chef-lieu qui remplacera celle du Gué des Planches.

Ce bâtiment pourrait évoluer vers un objectif social (Réseau Assistantes Maternelles...). La commune est sollicitée pour savoir si elle est prête à léguer ce bâtiment à la CCLA.

Après discussion, le Conseil municipal donne son accord de principe pour rétrocéder le bâtiment à la CCLA, à condition que la destination reste à vocation publique, sociale ou culturelle.

Pour : 6 Contre : Abstention : 3 (Sylvie Berthet, Sylvie Paquet et Emilie Bocquet)

7/ DIVERS

A/ Point sur le bilan du PLU

Le bilan du PLU sera délibéré avant novembre 2016.
Visite sur site des élus le samedi 23/04/2016

B/ Information sur l'école TAP pour 2016/2017

En 2016/2017, l'école de Dullin retrouvera ses deux classes. L'organisation des TAP sera modifiée pour tenir compte de ces nouvelles répartitions des classes. Ils se dérouleront à Dullin tous les jours en fin d'après-midi (3/4 d'heures). Pour Ayn, ce sera tous les jours en début d'après-midi.
Une réunion avec les parents a eu lieu avant les vacances pour parler des problèmes de comportements relativement violents de certains enfants.

C/ AG délégation de l'association « Savoie Solidarité Migrants »

La commune de Dullin s'est portée volontaire pour accueillir une famille. Après vérification, les logements à l'année 20 et 22 seraient libres à partir de début juin.

Position de principe :

Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 2

D/ Dull'info

Lecture définitive du projet avant impression et diffusion.

Fin de la séance : 22 h 00